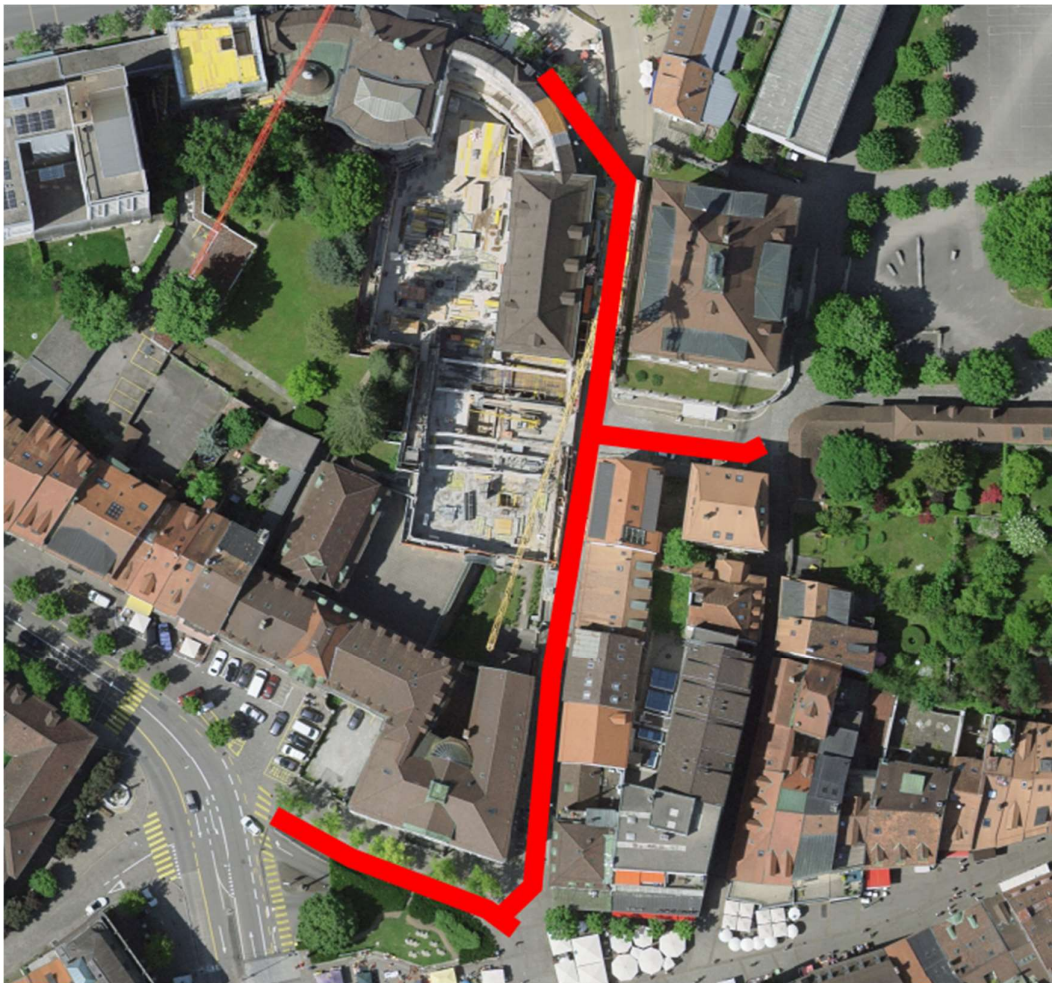


# EXTENSION DU RESEAU CAD

RUE ST-MICHEL A FRIBOURG

## DOCUMENT N°03

### RAPPORT PHASAGE DES TRAVAUX



Auteur des plans :



2J Génie Civil

Rte de Duvillard 16

1663 Epagny

[www.2j-geniecivil.ch](http://www.2j-geniecivil.ch) | [info@2j-geniecivil.ch](mailto:info@2j-geniecivil.ch)

## TABLE DES MATIERES

<b>Présentation du phasage</b> .....	<b>3</b>
<b>Général</b> .....	<b>3</b>
<b>Phase 1</b> .....	<b>3</b>
Installation de chantier – Phase 1 .....	4
<b>Phase 2</b> .....	<b>4</b>
<b>Phase 3</b> .....	<b>5</b>
Installation de chantier – Phase 3 .....	5
<b>Phase 4</b> .....	<b>6</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>6</b>

## PRÉSENTATION DU PHASAGE

### GÉNÉRAL

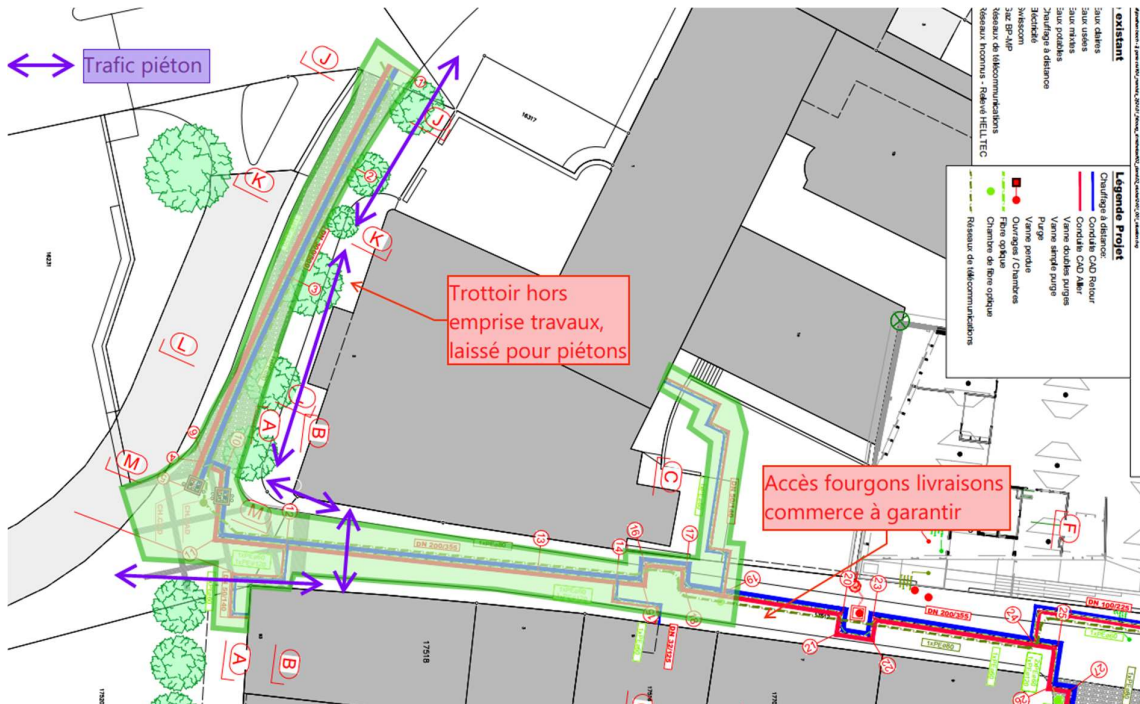
Le présent document explique et détail le déroulement du chantier relatif à l'extension du réseau Chauffage à Distance (CAD) de Groupe E dans la Rue St-Michel à Fribourg.

Dans le but de définir un phasage cohérent et en accord avec les contraintes locales, celui-ci a été discuté avec le service de la mobilité de la Ville de Fribourg ainsi que le bureau Tekhne qui s'occupe du chantier de la BCU du chantier de la BCU.

Les différentes phases de chantier sont présentées ci-après.

### PHASE 1

La première étape du chantier est celle esquissée en vert ci-après :



L'accent sera mis sur la partie de l'étape de la Rue St-Michel. Le tracé situé dans la rue Place des Squares peut-être réalisé en parallèle de la suite de la rue St-Michel, pour autant que la première étape de celle-ci soit remblayée afin de permettre aux livraisons de venir décharger leurs marchandises.

#### Remarques :

- Le périmètre de cette étape sera sécurisé à l'aide du balisage de chantier standard. Un contrôle de celui-ci sera assuré au début de chaque journée de travail ainsi qu'à chaque fin de journée. En effet, un nombre important d'étudiants transite par la Rue St-Michel (sécurité, vandalisme, etc).
- Le transit piétonnier devra être garanti en tout temps (flèches violettes). Par endroits, des passerelles antidérapantes devront être mises en place et le balisage de chantier adapté afin de permettre aux piétons de franchir le chantier en toute sécurité.
- Les éléments du chantier (p.ex. bennes) ne pourront être entreposés en dehors de l'étape, côté nord. Les fourgons de livraisons des commerces devront pouvoir venir à proximité tel qu'indiqué sur le phasage.
- Les accès et entrées aux bâtiments seront garantis en tout temps.
- Des protections seront mises en place pour chaque arbre et les machines de chantier travaillant à proximité adaptés. Aucune branche ne doit être péjoré dans le cadre de ces travaux.
- Les cadres à vélos seront enlevés par la mobilité de la ville de Fribourg, le temps des travaux.

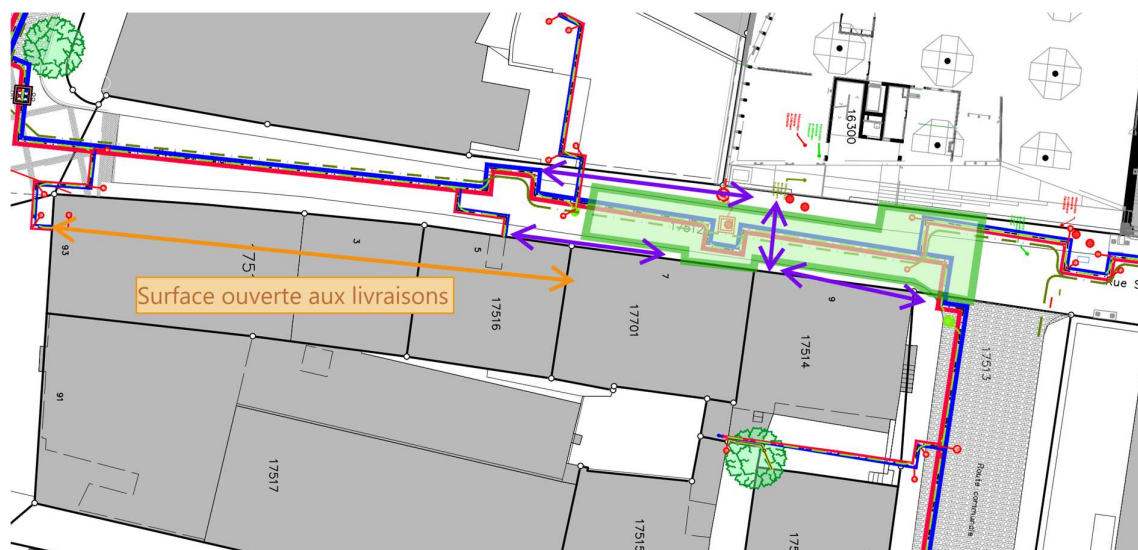
## INSTALLATION DE CHANTIER – PHASE 1



Lors de l'exécution de la phase 1, la seule surface supplémentaire à celle de la phase de chantier est celle illustrée ci-dessus. Si l'entreprise a besoin d'une surface supplémentaire, elle est responsable de la définir et de trouver un emplacement adapté, tout en obtenant l'accord des propriétaires du fond ainsi que des riverains.

## PHASE 2

La phase 2 de ce chantier est celle-ci :

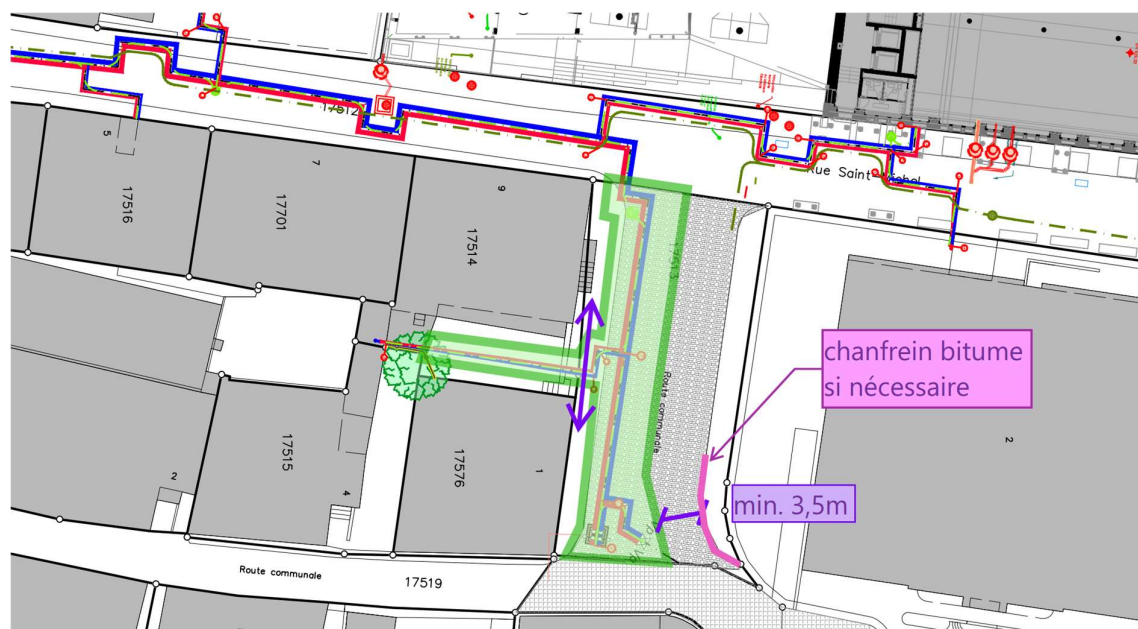


- Elle sera réalisable et à réaliser dès que la partie de la phase n°1 (orange ci-dessus) sera remblayée et l'accès aux livraisons possible. Une enrobé provisoire devra être posé, le trafic motorisé ne doit pas circuler sur la grave.
- Remarque transit piétonnier similaire à celui de la phase n°1.
- Coordination avec la BCU, présence de palissade à proximité.
- Les accès et entrées aux bâtiments seront garantis en tout temps.
- Terrasse des restaurants non disponibles.



### PHASE 3

La 3ème phase du chantier est celle-là :



- Si besoin, cette phase peut se réaliser en même temps que la phase n°2.
- Les places de parcs bordant cette chaussée seront mise hors fonction
- Un accès de minimum 3,50m devra être garanti dans le virage. Si cela est impossible, un chanfrein en bitume pourra être mis en place afin de permettre la circulation sur le trottoir. Si cette option est nécessaire :
  - Le service de la mobilité de la ville de Fribourg devra être avisé
  - Une déviation des piétons devra être mise en place
- Coordination avec le chantier BCU nécessaire, impact sur leur livraisons

### INSTALLATION DE CHANTIER – PHASE 3

Une fois le tronçon « Place des Squares » terminé et remblayé, la rue peut rester fermée à la circulation pour y accueillir l'installation de chantier :



## PHASE 4

La dernière phase du chantier :



- Cette étape ne pourra se réaliser avant la reprise en janvier 2025. En effet, la grue ainsi que ses fondations seront démontées dès le 9 décembre.
- Coordination avec chantier BCU nécessaire.

## CONCLUSION

Le présent document détail ainsi les différentes phases de chantier prévues. Celles-ci seront suivies et pourront évoluer selon les besoins du chantier pour autant qu'elles respectent les contraintes et demandes citées dans ce document. Seul la direction des travaux pourra autoriser ces modifications, qui devra également obtenir l'accord des services concernés.

Un plan de signalisation et déviation sera rédigé par le Service de la Mobilité et sera appliqué par l'entreprise de génie civil. Au vu du secteur, un contrôle quotidien sera effectué et les éventuels panneaux manquants remplacés par l'entreprise GC.

Ce rapport est le résultat de la séance tenu le 07 mai 2024 sur site, avec le Service de la Mobilité de Fribourg et le bureau Tekhne (BCU).

**Jonathan Broch**  
Directeur de travaux dipl. EPS